



Formation à la pratique de l'IVG instrumentale avec AL
27 et 28 avril 2023 en présentiel – LYON
Bulletin d'inscription

Merci de renseigner tous les champs correspondant à votre situation.

NOM : Prénom :

Date de naissance : Nom de naissance le cas échéant :

Profession/statut (*si étudiant.e : joindre un justificatif*) :

Lieu d'exercice (cabinet, CH, PF, centre de santé...) :

N° RPPS / Adeli :

Mode d'exercice dominant (> à 50 %) : ☐ salarié ☐ libéral ☐ mixte

Prise en charge employeur (OUI/NON) :

Si oui, employeur et personne à contacter pour validation de l'inscription (@ ou tél.) :

Pour les médecins, demande de prise en charge DPC envisagée (OUI/NON) :

Adresse professionnelle (à défaut, personnelle ; le préciser) :

Téléphone :

Mail :

Hôpital dans lequel vous souhaitez réaliser votre stage :

Hôpital dans lequel vous souhaitez signer la convention :

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? (Compléter au recto si nécessaire.)

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante accompagné du règlement selon conditions ci-après :

Pleiraa
HCE – Centre orthogénie-planification
Centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes
CS 10217 – 38043 Grenoble Cedex 9

- Professionnels ne bénéficiant pas d'une prise en charge par un employeur : Merci de joindre à ce bulletin un chèque de 350 € à l'ordre de **PLEIRAA** pour règlement des frais d'inscription.
- 3 Places gratuites réservées aux étudiants (internes méd. g. & sages-femmes) dans la limite des places disponibles.